



La résolution de la crise togolaise à l'heure de la mise en œuvre des recommandations de la CEDEAO

Les questions relatives à la mise en œuvre des recommandations de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEDEAO sont au centre d'une rencontre ce mercredi à Lomé entre les protagonistes de la crise togolaise et une mission de la Commission de l'organisation sous régionale conduite par son Président, Jean-Claude Kassi Brou. Il s'agit de faire le point des avancées enregistrées depuis le 31 juillet 2018 au sujet des décisions prises par les Chefs d'Etat, et d'écouter les deux parties notamment le pouvoir et l'opposition sur les propositions dans le chronogramme de la mise en œuvre des différentes actions définies par la CEDEAO dans sa feuille de route pour une sortie de crise au Togo.

Cette rencontre a connu la participation des membres de la coalition des 14 partis de l'opposition, du parti au pouvoir et du gouvernement de même que des représentants des deux facilitateurs, les présidents ghanéen Nana Akufo-Addo et guinéen Alpha Condé.

Après avoir rappelé les différents points de la feuille de route de la CEDEAO, Jean-Claude Kassi Brou a au nom des facilitateurs et de la Commission de la CEDEAO, invité les

acteurs et l'ensemble des parties prenantes au dialogue et à s'engager pleinement dans la mise en œuvre effective de la feuille de route. Il a appelé les acteurs politiques à travailler main dans la main dans un esprit d'ouverture et de tolérance pour continuer les avancées dans la mise en œuvre de la feuille de route.

« La Commission de la CEDEAO fera bon usage de ce qu'elle a entendu cet après midi et on en fera un compte rendu aux deux facilitateurs de la crise socio politique togolaise. Nous allons travailler résolument dans ce sens afin d'accompagner l'ensemble des parties et le Togo à organiser des élections transparentes et fiables », a indiqué Jean-Claude Kassi Brou.

Il a ans la foulée annoncé la tenue d'une réunion du comité de suivi de la mise en œuvre des décisions qui aura lieu avant la fin de ce mois d'août à Lomé. Un projet sera soumis par la Commission de la CEDEAO aux facilitateurs dans les prochains jours pour servir de plan d'action au comité de suivi.

A l'issue de leur 53^{ème} session ordinaire tenue le 31 juillet dernier à Lomé, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO avaient invité le gouvernement et les acteurs politiques togolais à œuvrer en vue de l'adoption des réformes constitutionnelles par la voie parlementaire ou au cas échéant, par des consultations électorales. Lesquelles réformes devront prendre en compte entre autres : le mode de scrutin à deux tours pour l'élection du Président de la République, la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels, la recomposition de la Cour Constitutionnelle avec limitation du mandat de ses membres la poursuite du processus électoral avec l'assistance technique de la CEDEAO.

David